

Portrait de la Santé dans toutes les politiques au Canada : faire progresser la santé publique et l'équité en santé grâce à la Healthy Public Policy Unit de Vancouver Coastal Health



SOMMAIRE DE CAS

2025

AVANT-PROPOS

Cette publication présente la Healthy Public Policy Unit (HPPU; Unité des politiques publiques favorables à la santé) de Vancouver Coastal Health, en Colombie-Britannique, comme un exemple d'approche de la Santé dans toutes les politiques (SdTP). Ce sommaire de cas fait partie d'une série conçue par le Réseau canadien sur la SdTP afin de documenter l'état actuel et la diversité des initiatives de SdTP mises en œuvre au Canada. Il est destiné aux acteurs de la santé publique et d'autres secteurs qui s'intéressent à la SdTP et vise à faire progresser les connaissances, cibler les meilleures pratiques et à favoriser le partage d'idées à l'échelle du Canada.

Cette publication a été développée par le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) dans le cadre de sa programmation scientifique régulière. Le CCNPPS est financé par l'Agence de santé publique du Canada et hébergé par l'Institut national de santé publique du Québec.

FAITS SAILLANTS

- La Healthy Public Policy Unit (HPPU; Unité des politiques publiques favorables à la santé) de Vancouver Coastal Health (VCH) collabore avec les gouvernements régionaux et locaux, ainsi qu'avec des partenaires non gouvernementaux, pour développer des politiques visant à améliorer la santé publique et l'équité en santé.
- En offrant divers services liés aux politiques, la HPPU vise à nouer des liens de confiance, à éclairer les politiques publiques et à soutenir l'innovation dans les initiatives de SdTP.
- La HPPU a conçu des outils tels que le cadre de référence Policy and Monitoring Framework (PAM), qui permet de suivre l'évolution des politiques et de cibler les moments opportuns pour agir en faveur de la santé publique.
- Depuis sa création, la HPPU a influencé les initiatives de gouvernements locaux et a contribué à des changements importants en matière de politiques concernant les déterminants de la santé.



1 À PROPOS DE CETTE SÉRIE

Ce sommaire fait partie d'une série de cas préparés par le CCNPPS pour rendre compte des activités du Réseau canadien sur la Santé dans toutes les politiques¹ (RCSdTP), qui vise à documenter la diversité des initiatives de Santé dans toutes les politiques (SdTP) au Canada ainsi que l'état d'avancement de leur mise en œuvre. Promue par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la SdTP est une approche intersectorielle d'élaboration des politiques qui facilite l'action sur les déterminants sociaux de la santé et l'amélioration de la santé, du bien-être et de l'équité. Elle repose sur la reconnaissance du fait que la santé est principalement déterminée par des facteurs extérieurs au secteur de la santé. Par conséquent, la santé collective ne découle pas seulement des politiques et programmes du secteur de la santé : elle est aussi largement déterminée par les politiques d'autres secteurs gouvernementaux.

L'objectif de ce projet est de brosser un portrait des pratiques de SdTP au Canada dans différentes collectivités. Les sommaires de cas décrivent les initiatives de SdTP en abordant leurs origines, leur mission, leurs objectifs, leurs structures de gouvernance, leurs mécanismes de mise en œuvre, leurs réalisations, leurs sources de financement et leurs cadres d'évaluation. Cette série vise à améliorer la compréhension des professionnels qui œuvrent en santé publique et des décideurs en matière d'initiatives de SdTP au Canada. Elle entend aussi promouvoir les pratiques les plus prometteuses et favoriser le réseautage dans le milieu afin de renforcer l'impact de la SdTP sur les politiques publiques et la santé collective.

ENCADRÉ 1. LA DÉFINITION DE L'APPROCHE DE LA SDTP PAR L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

« La Santé dans toutes les politiques est une approche intersectorielle des politiques publiques qui tient compte systématiquement des conséquences sanitaires des décisions, qui recherche des synergies et qui évite les conséquences néfastes pour la santé afin d'améliorer la santé de la population et l'équité en santé. Elle accroît la responsabilité des décideurs politiques en matière d'impact sur la santé à tous les niveaux de l'élaboration des politiques. Elle met l'accent sur les répercussions des politiques publiques sur les systèmes de santé, les déterminants de la santé et le bien-être. » (World Health Organization et Finland Ministry of Social Affairs and Health, 2014, p. 2)

¹ Pour en savoir plus sur le RCSdTP, veuillez consulter le : <https://ccnpps-ncchpp.ca/fr/reseau-canadien-sur-la-sante-dans-toutes-les-politiques-rcsctp/>.

1.1 Méthodologie

Sélection des cas

Trois critères ont été utilisés pour la sélection des cas et les initiatives devaient répondre à ces trois critères pour être prises en considération. Pour ce projet, il s'agit d'une initiative de SdTP si elle :

1. Favorise la collaboration et l'engagement intersectoriels
 - Implique au moins deux partenaires issus de différents secteurs gouvernementaux et peut également impliquer des secteurs non gouvernementaux.
 - Vise à briser les silos et à créer de nouveaux partenariats afin de coordonner l'action sur les déterminants sociaux de la santé.
2. Promeut la santé, le bien-être et l'équité
 - Intègre des considérations de santé, de bien-être et d'équité dans les politiques, les programmes et les processus de prise de décisions.
 - Cible de façon implicite ou explicite la santé, le bien-être et l'équité.
3. Favorise la mise en place de structures, de mécanismes et de processus de gouvernance pour faciliter la coordination des politiques
 - Engendre des changements dans les relations et les processus décisionnels entre les secteurs et potentiellement avec des organisations non gouvernementales du secteur privé, public ou tertiaire.
 - Établit ou renforce des structures et/ou mécanismes de gouvernance pour la collaboration intersectorielle et l'intégration d'enjeux liés à la santé, au bien-être et à l'équité.

Puisque la SdTP est une approche, et non un modèle précis, l'objectif, la composition et la structure des initiatives de SdTP varient selon le contexte. Par conséquent, ce projet visait à documenter diverses approches de la SdTP dans différents cas; y compris des initiatives récentes ou de longue date, qu'elles soient dirigées par des organisations non gouvernementales ou, de façon plus traditionnelle, par les gouvernements. Il visait également à tenir compte de la diversité des lieux géographiques, du palier où l'approche de la SdTP est mise en œuvre (p. ex., fédéral, provincial, régional ou municipal) et de l'objectif principal de l'initiative ou de sa cible (p. ex., national, provincial, régional ou municipal). Les initiatives concernant des membres du RCSdTP ont également été priorisées.

Documentation

Les informations pour créer cette série ont d'abord été recueillies par le biais de recherches dans la littérature grise, en s'appuyant sur la documentation accessible au public sur chaque cas. Par la suite, les principales personnes-ressources de chaque cas ont été contactées pour confirmer les résultats et fournir des données supplémentaires. Les données ont été recueillies entre avril et août 2024.

2 À PROPOS DE L'UNITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES FAVORABLES À LA SANTÉ

2.1 Origine et objectifs

Vancouver Coastal Health (VCH) est l'une des cinq régies régionales de santé de la Colombie-Britannique. En 2022, VCH a adopté une approche de SdTP en créant sa Healthy Public Policy Unit (HPPU; Unité des politiques publiques favorables à la santé), composée d'une équipe multidisciplinaire qui appuie les gouvernements locaux et régionaux en leur fournissant les connaissances nécessaires pour élaborer des politiques publiques favorables à la santé (PPFS). La HPPU collabore avec des partenaires non gouvernementaux et gouvernementaux pour mettre en œuvre des initiatives conjointes liées aux politiques, pour suivre l'évolution des politiques et pour combler les lacunes de capacité afin de faire progresser les pratiques en matière de PPFS dans la région sanitaire de la côte de Vancouver (Regan *et al.*, 2024).

La HPPU est issue de l'initiative Healthy Public Policy Renewal Process (processus de renouvellement des PPFS). En 2018, le Bureau de la médecin-hygiéniste en chef (BMHC) de VCH a entrepris l'optimisation des pratiques et la professionnalisation des PPFS, en mettant l'accent sur la SdTP en tant qu'approche de promotion de la santé dans la région de VCH. Bien que ce processus de renouvellement ait été retardé par le début de la pandémie de COVID-19, cette pause a permis de réfléchir et d'aller de l'avant avec plus de détermination (Regan *et al.*, 2024).

Le BMHC de VCH administre le programme de santé publique de la région, dont l'objectif est d'améliorer la santé et le bien-être de la population de l'ensemble de son territoire. En vertu de la [BC Public Health Act](#) (Loi sur la santé publique de la Colombie-Britannique), les médecins-hygiénistes (MH) dirigent les programmes de santé publique, évaluent et surveillent la santé de la population tout en s'attaquant aux facteurs sociaux, environnementaux et structurels qui ont un impact sur celle-ci. Les MH ont l'obligation légale de conseiller les gouvernements locaux sur les questions de santé publique, et les gouvernements locaux doivent consulter les MH sur ces questions. Cette approche consiste notamment à s'attaquer aux inégalités de santé en établissant des partenariats, en favorisant des environnements propices à la santé et en représentant les groupes affectés par ces inégalités (Province of BC Ministry of Health, 2024).

L'initiative Healthy Public Policy Renewal Process est née de la volonté de tirer parti de cette collaboration pour adapter les politiques en ciblant les déterminants de la santé (DDS). La Direction générale de la santé de la population a dirigé le processus, avec le soutien des membres de la haute direction, notamment la MHC et ses adjoints. Ce comité a précisé les rôles et les compétences nécessaires pour soutenir les MH dans leur mandat légal de conseil et de protection de la santé de la population (Regan *et al.*, 2024). De plus, il a ciblé des modèles de dotation efficaces grâce à une analyse nationale des gouvernements, des principales organisations non gouvernementales (ONG),

des groupes de réflexion, des fondations et des instituts reconnus pour leur influence sur les politiques.

En 2022, le BMHC a transféré les ressources de programmes de divers secteurs pour créer la HPPU, au moment où le service de santé publique de VCH réalisait sa transition après les interventions d'urgence liées à la pandémie (Regan *et al.*, 2024). La HPPU agit principalement aux paliers municipal et régional, mais elle collabore aussi avec les gouvernements et les organisations des paliers provincial et fédéral sur certains enjeux. Dotée d'une vision qui favorise les collectivités en santé, soutenue par des PPFS, la mission globale de la HPPU est d'améliorer la santé de la population et l'équité en santé par la collaboration, le plaidoyer et l'évolution des politiques en s'attaquant aux DDS (VCH, s. d.).

Les objectifs stratégiques de la HPPU sont les suivants (Regan *et al.*, 2024) :

- Bâtir des relations de confiance et mutuellement avantageuses avec les partenaires et les collectivités;
- Éclairer les politiques publiques à l'aide du partage, de la synthèse, de la création et de la sélection de connaissances;
- Prévoir, créer des occasions et passer à l'action lorsque des politiques ont le potentiel d'améliorer la santé de la population;
- Favoriser le leadership collaboratif et l'innovation en matière de PPFS.

2.2 Gouvernance et mise en œuvre

La HPPU déploie ses efforts au sein d'une structure de gouvernance collaborative qui établit des priorités régionales et locales. Les priorités régionales sont déterminées par les MH, qui fondent leurs décisions sur la surveillance et l'évaluation de la santé de la population. Les priorités locales sont pour leur part dictées par les besoins ou préoccupations des collectivités et des gouvernements locaux. Les décisions concernant les actions en matière de politiques ou les projets à entreprendre sont prises de façon collaborative par la haute direction de la HPPU et le ou la MH responsable d'une zone géographique ou d'un volet précis.

Le travail de la HPPU est supervisé par l'équipe des MH de VCH et par la direction générale de la santé de la population, qui relève du BMHC. Sa responsabilité politique est maintenue grâce à des processus décisionnels transparents et fondés sur des données probantes, qui tiennent compte des priorités régionales et locales. Cette approche collaborative favorise le partage des responsabilités et garantit que la HPPU reste réactive et pertinente pour les collectivités qu'elle dessert. Dans plusieurs collectivités, la HPPU a conclu des « ententes en faveur de collectivités saines », qui sont des partenariats formels réunissant le gouvernement local, les organisations de santé et les groupes communautaires en vue d'atteindre des objectifs communs en matière de santé. Dans certaines circonstances, ces ententes prennent la forme de protocoles d'accord officiels, tandis que dans d'autres, elles illustrent des stratégies plus vastes, comme la [Healthy City Strategy](#) de Vancouver. Ces

ententes sont axées sur la création d'environnements favorables à la santé, sur la valorisation des initiatives de collaboration et sur la mise en œuvre de stratégies fondées sur des données probantes afin d'améliorer le bien-être collectif.

L'équipe de la HPPU est structurée autour des thèmes « soutien », « influence » et « collaboration », présentés dans la figure 1. En matière de soutien, un centre de connaissances appuie activement les initiatives régionales et locales qui ciblent l'évolution des PPFs. Une personne responsable de l'application des connaissances et des communications soutient la formulation et la présentation de messages percutants. De plus, une personne responsable de la recherche, de la pratique et de l'évaluation optimise les capacités du personnel et les flux de travail par le biais de retraites stratégiques, d'ateliers et d'outils conçus pour favoriser le perfectionnement professionnel. En matière d'influence, des analystes de politiques et des responsables de l'élaboration des politiques travaillent de concert avec les MH sur des dossiers régionaux liés à différents paliers (p. ex., le gouvernement local), contextes (p. ex., le milieu scolaire) ou enjeux (p. ex., les changements climatiques). Enfin, en matière de collaboration, l'équipe contribue à l'élaboration de politiques en travaillant avec des partenaires pour suivre et analyser les tendances politiques, codévelopper des approches stratégiques de plaidoyer et partager des renseignements contextuels et des données probantes afin de soutenir une prise de décision éclairée (Regan *et al.*, 2024).

Figure 1 Structure organisationnelle de la Healthy Public Policy Unit de VCH



Source : Figure traduite de Solorzano, 2023

Même si la HPPU n'est pas responsable d'élaborer des politiques, elle procure un vaste éventail de services en la matière, comme l'illustre la figure 2. L'équipe de la HPPU joue un rôle clé dans la sensibilisation aux enjeux et aux perspectives afin de favoriser la « préparation au changement », soit la mesure dans laquelle un ou plusieurs individus sont cognitivement enclins à accepter, accueillir et adopter un plan particulier dont l'intention explicite est de changer le *statu quo* (Rafferty *et al.*, 2012). L'équipe fait appel à des partenaires pour combler les lacunes en matière de capacités² et pour favoriser l'application efficace des nouvelles connaissances. De plus, l'équipe entretient d'autres collaborations afin d'intégrer ces nouvelles connaissances dans les politiques, les programmes et les actions. La réussite de ces démarches destinées à influencer des politiques dépend de la diffusion active de messages ciblés et adaptés qui communiquent clairement la nature de l'enjeu (« quoi »), son importance (« pourquoi ») et les manières (« comment ») dont les partenaires peuvent agir pour favoriser des changements importants (Regan *et al.*, 2024).

Figure 2 Fonctions et services principaux de la HPPU de VCH



Source : Figure traduite de Regan *et al.*, 2024

² L'expression « créer des ponts en matière de capacités » (*capacity bridging*) est empruntée à l'organisme Aboriginal HIV & AIDS Community-based Research Collaborative Centre pour s'éloigner de l'expression « renforcement des capacités » (*capacity building*), qui suggère implicitement un certain déficit. L'objectif est plutôt de reconnaître que toutes les parties prenantes contribuent à l'expérience collaborative en y apportant leurs compétences et leurs connaissances. Pour en savoir plus sur l'expression choisie : <https://paninbc.ca/2017/07/25/capacity-bridging-reciprocity-work-research/> [en anglais seulement].

La HPPU travaille en étroite collaboration avec des équipes internes, comme l'Unité de surveillance de la santé publique et l'équipe Promotion de la santé et Investissements communautaires, ainsi qu'avec le personnel d'autres programmes de santé publique, y compris les services de prévention et de protection de la santé. La HPPU collabore aussi avec des partenaires universitaires et de santé publique pour suivre les tendances en matière de données et de politiques, pour bâtir des réseaux et pour acquérir des connaissances susceptibles d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de PPFS. La HPPU travaille de concert avec les gouvernements locaux, régionaux et des Premières Nations, ainsi qu'avec les commissions scolaires, les ONG et d'autres organisations locales pour évaluer les tendances en santé, cocréer des solutions et faire progresser les politiques qui soutiennent la santé et le bien-être des collectivités (Regan *et al.*, 2024).

Financement

La HPPU bénéficie du financement régulier versé par le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique aux régies régionales de la santé. De plus, des fonds ponctuels sont fournis par des tiers, des fondations, des organismes subventionnaires et d'autres sources. La HPPU fonctionne avec un budget annuel de 1,19 million \$ pour les salaires et d'environ 245 000 \$ pour ses dépenses de fonctionnement.

2.3 Réalisations

Afin d'atteindre ses objectifs, la HPPU a mis en œuvre avec succès diverses actions, dont plusieurs sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 Actions et influence de la HPPU

Actions	Influence/impact
<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des méfaits liés à l'alcool : A plaidé en faveur de stratégies politiques locales, provinciales et nationales visant à réduire les méfaits liés à la consommation d'alcool et à sensibiliser les ONG afin d'améliorer leur soutien aux efforts de plaidoyer. • Suivi des politiques et intervention : Suivi proactif de l'évolution de la libéralisation des politiques à l'échelle locale, identification des risques pour la santé et l'équité et synthèse de ces données en vue de générer des effets positifs à l'échelle locale. • Diffusion de messages ciblés : Organisation d'un webinaire éducatif intitulé <i>Alcohol & Safety: A Conversation on Community Policies</i> (Alcool et sécurité : une conversation sur les politiques communautaires) avec la BC Alliance for Healthy Living. • Communications en amont des principales réunions du conseil municipal afin de refléter les préoccupations et priorités communes de la HPPU. • Offre d'une vitrine pour qu'un MH s'exprime sur les politiques locales en matière d'alcool. Le webinaire a été organisé avant la prise de plusieurs décisions importantes du conseil municipal. • Soutien à l'élaboration d'analyses de données probantes et de lettres destinées à trois collectivités locales urbaines concernant la vente de vin, l'alcool dans les parcs et la modification des règles de distanciation minimale. Ces lettres ont été envoyées dans le cadre d'un ensemble de mesures avant que le conseil municipal ne prenne une décision sur chaque sujet. • Proposition d'analyses documentaires, d'affiches, de lignes du temps portant sur la libéralisation des politiques et d'autres types de données destinées au personnel du gouvernement local. 	<ul style="list-style-type: none"> • Influence sur les politiques et discours public : Changement de l'écosystème des politiques et du discours public (même si le mouvement de libéralisation est toujours en cours). L'adhésion s'est traduite par l'adoption unanime d'une modification à la proposition du conseil municipal liée aux messages de santé publique et à la signalisation des nouveaux lieux permettant la consommation d'alcool. Le conseil a accepté de surveiller les effets sur la santé et certains enjeux de santé ont été mis en évidence dans la couverture médiatique. • Établissement de relations : Renforcement des réseaux établis, y compris avec des responsables de la prise de décisions, des personnes en position d'influence et des collectivités aux prises avec cet enjeu, afin de consolider les efforts de plaidoyer de la HPPU.

<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation collective : Coordination des efforts de partage de l'information pour veiller à ce que les partenaires clés soient au courant des possibilités de participer aux réunions du conseil local, ce qui permet à la population de participer aux discussions sur les politiques. 	
<p>Actions</p>	<p>Influence/impact</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des connaissances pour promouvoir des logements sûrs et sécuritaires en tenant compte des effets des changements climatiques : En 2021, un dôme de chaleur sans précédent a causé la mort de 669 personnes en Colombie-Britannique, et cette catastrophe aurait pu être évitée. Une analyse ultérieure a démontré que 98 % des victimes sont décédées à l'intérieur après avoir été exposées à une chaleur extrême et qu'il existait une corrélation importante entre la mortalité et la pauvreté matérielle et sociale. Cet événement, tout comme d'autres du même type, a créé une ouverture politique : plusieurs gouvernements locaux ont manifesté leur intérêt pour la promotion de températures plus sûres dans les bâtiments résidentiels. • La HPPU, en collaboration avec des collègues de l'équipe interne Environnement sain et Changements climatiques, s'est appuyée sur : (1) une analyse déjà réalisée par VCH sur les actions potentielles pour garantir des températures plus sûres à l'intérieur des bâtiments résidentiels, et (2) l'engagement de VCH auprès des membres de la communauté ayant un besoin accru de protection contre les vagues de chaleur extrême, avec une analyse supplémentaire axée sur l'équité, dans une perspective de PPFs. • Convocation de partenaires intersectoriels pour développer conjointement des politiques locales et régionales afin de prévenir la surchauffe des bâtiments résidentiels et de protéger la population de la chaleur extrême et de la fumée des feux de forêt. • Collaboration avec des ressources expertes en rénovation de bâtiments afin de cibler les techniques prometteuses pour rafraîchir les résidences multifamiliales, et détermination de politiques et de programmes susceptibles de permettre le déploiement à grande échelle de ces 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de politiques axée sur l'équité : Au sein du discours public au sujet des politiques, intégration d'analyses visant à cibler les disparités potentielles en matière d'équité. • Renforcement de la collaboration intersectorielle : Collaboration entre les services de santé publique, le gouvernement et le secteur privé pour accroître la réussite des initiatives déployées, grâce à l'expertise technique et à des conseils spécialisés. • Plaidoyer en faveur de logements résilients aux changements climatiques : Le projet a mis en lumière des efforts de plaidoyer et des actions potentielles que les gouvernements locaux peuvent entreprendre pour s'assurer que les résidences multifamiliales existantes soient rénovées afin de protéger équitablement la population contre les vagues de chaleur extrême. Ces pistes sont susceptibles d'inclure des actions à réaliser en aval, à mi-parcours et en amont. Parmi les actions en amont se trouve la priorisation des subventions pour les générateurs d'air chaud à haute efficacité selon des critères liés à la santé et à l'équité sociale, de même que des macrochangements structurels pour assurer le respect du droit de la population à un logement et à un climat sûrs. • Programme équitable de subventions en faveur de l'adaptation aux changements climatiques : Le processus de collaboration a mené à un programme de subventions pour les projets de promotion de la santé liés à l'adaptation aux changements climatiques, en complément des initiatives de la HPPU. Ces subventions sont administrées par l'équipe Promotion de la santé et Investissements communautaires. Les projets financés concernent la promotion de la santé avec/pour les groupes de population en quête

<p>approches, tout en respectant les objectifs d'équité sociale et de protection climatique.</p>	<p>d'équité face aux phénomènes météorologiques extrêmes qui découlent des changements climatiques. Ils ont soutenu les organismes communautaires pour concevoir des outils et des ressources permettant d'adapter leurs systèmes et leurs programmes en fonction des interventions liées aux phénomènes météorologiques extrêmes.</p>
<p>Actions</p>	<p>Influence/impact</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Création de partenariats pour élargir l'accès aux services de garde autorisés et renforcer les systèmes de soutien collectif : L'accès à des places de garde d'enfants abordables et de qualité est un défi permanent dans les collectivités desservies par VCH. Les partenariats sont essentiels afin de créer des structures de services de garde spécialement conçues pour répondre aux besoins des familles de la région. • Une collaboration récente entre l'un des gouvernements locaux du territoire de VCH et un organisme sans but lucratif consacré au logement a permis d'intégrer une garderie à la deuxième phase d'un projet de logements abordables. Cette phase, dont l'achèvement est prévu pour l'automne 2025, offrira des logements locatifs abordables pour les familles, la main-d'œuvre et les personnes âgées autonomes. Financée par deux programmes provinciaux, elle comprend une garderie de 24 places ainsi que 33 logements, allant du studio à la maison de trois chambres. Au moins 20 % des logements sont loués à un prix 20 % inférieur à celui du marché. De plus, trois logements sont destinés aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance qui travaillent à la garderie, ce qui permettra de remédier à la grave pénurie de main-d'œuvre dans la région. • La HPPU a joué un rôle essentiel en réunissant plusieurs parties prenantes pour faire en sorte que ces logements et la garderie se concrétisent. Le personnel de la HPPU a réuni des membres du gouvernement local, des organismes à but non lucratif consacrés au logement et à la garde d'enfants, la commission scolaire locale, le personnel d'un programme universitaire d'éducation à la petite enfance et des membres de la Première Nation locale. Cette rencontre 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation et soutien de l'engagement intersectoriel : Puisque le personnel de la HPPU siège à la fois à des comités axés sur les services de garde et sur le logement (Joint-Childcare Council et Housing Action Table), il a pu cibler les priorités communes de ces deux secteurs, qui agissaient autrefois de façon isolée. La HPPU a mis en relation les responsables des deux comités, puis a fait appel au ministère de l'Environnement et de la Stratégie de lutte contre les changements climatiques (MESLC) de la Colombie-Britannique pour obtenir une vue d'ensemble des leviers politiques et financiers susceptibles de résoudre le problème. • Le MESLC a présenté les avenues possibles, afin de concrétiser les prochaines étapes de financement et de mise en œuvre pour toutes les personnes participantes. Les gouvernements locaux se sont montrés prêts à passer à l'action pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de l'éducation et de la formation de la petite enfance, qui est exacerbée par la crise du logement en milieu rural. • En conséquence, de nouvelles résidences sont en train d'être bâties, avec trois logements réservés au personnel d'éducation de la petite enfance qui travaillera à la nouvelle garderie. • Création de nouvelles collaborations : Cette rencontre intersectorielle sans précédent a engendré de nouvelles collaborations, notamment trois partenariats émergents, ainsi que des demandes de financement pour soutenir des initiatives en cours qui concernent l'ajout de logements intégrés et de services de garde. Elle a également permis de relier les politiques des différents secteurs et de mettre en relief l'importance d'accorder la priorité à des solutions de logement abordables pour le personnel d'éducation de la petite enfance

<p>intersectorielle a aussi permis de recueillir les points de vue du ministère de l'Éducation et des services à la petite enfance de la Colombie-Britannique et de BC Housing, ce qui a favorisé le partage de renseignements et l'exploration de sources de financement potentielles.</p>	<p>et d'autres services essentiels. En comblant les lacunes entre les secteurs du logement et des services de garde, la HPPU propose des modèles innovants qui répondent aux défis communs de la pénurie de main-d'œuvre, de la crise du logement en milieu rural et de l'accès aux services de garde.</p>
<p>Actions</p>	<p>Influence/impact</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Policy and Monitoring Framework (PAM) : l'exploitation des données en vue de leur intégration dans les politiques et la santé : En réaction à la complexité et au volume croissants des données et de la documentation sur les politiques, la HPPU et les services de santé publique ont développé conjointement le PAM. Ce cadre de référence et tableau de bord permet d'effectuer le suivi des ordres du jour et des procès-verbaux des réunions des gouvernements locaux afin de cibler les moments propices à l'action en matière de politiques. • Le PAM est un outil innovant conçu pour soutenir une approche de la SdTP. Grâce à des techniques de science des données (telles que le moissonnage du Web, le traitement automatique du langage naturel et l'intelligence artificielle), il rassemble et analyse efficacement divers types de données publiques (ordres du jour des conseils municipaux et procès-verbaux des réunions) pour les transformer en un tableau de bord qui est immédiatement mis à la disposition du personnel de la HPPU. 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des capacités de surveillance et de l'impact des actions de VCH : Grâce au PAM, VCH peut assurer un meilleur suivi des politiques et de l'environnement politique afin de cibler le moment opportun pour agir. Ceci permet de maximiser l'impact de ses stratégies de mobilisation des connaissances et de représentation en faveur de PPFS.
<ul style="list-style-type: none"> • Bien-être mental des enfants et des jeunes : Synthèse des connaissances issues de disciplines et de secteurs différents qui portent sur les liens entre le bien-être mental des jeunes et les collectivités dynamiques et en santé; partage de renseignements sur les difficultés liées au bien-être mental, les facteurs de protection, les outils d'action et les études de cas d'interventions. • Partenariat avec BC Healthy Communities pour créer des séries de webinaires et de guides qui mettent l'accent sur les façons dont les gouvernements locaux influencent le bien-être mental des enfants et des jeunes. Ces guides sont axés sur quatre facteurs de protection : (1) la participation, (2) le jeu, (3) la sécurité, (4) les rapports sociaux et l'appartenance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Création de partenariats locaux pour le bien-être mental des jeunes : Mise en œuvre de stratégies visant à créer des ponts en matière de capacités et à faciliter les activités de génération de connaissances qui mettent en évidence les rôles que le gouvernement local ou les écoles peuvent adopter pour promouvoir le bien-être mental des enfants et des jeunes. • Définition des priorités en santé mentale dans les écoles : Soutien à l'identification d'actions prioritaires à entreprendre pour favoriser la santé mentale, dans le cadre d'une nouvelle stratégie de la commission scolaire. • Améliorer l'intégration des élèves en situation de handicap : Partenariat avec une équipe de recherche qui effectuera une analyse

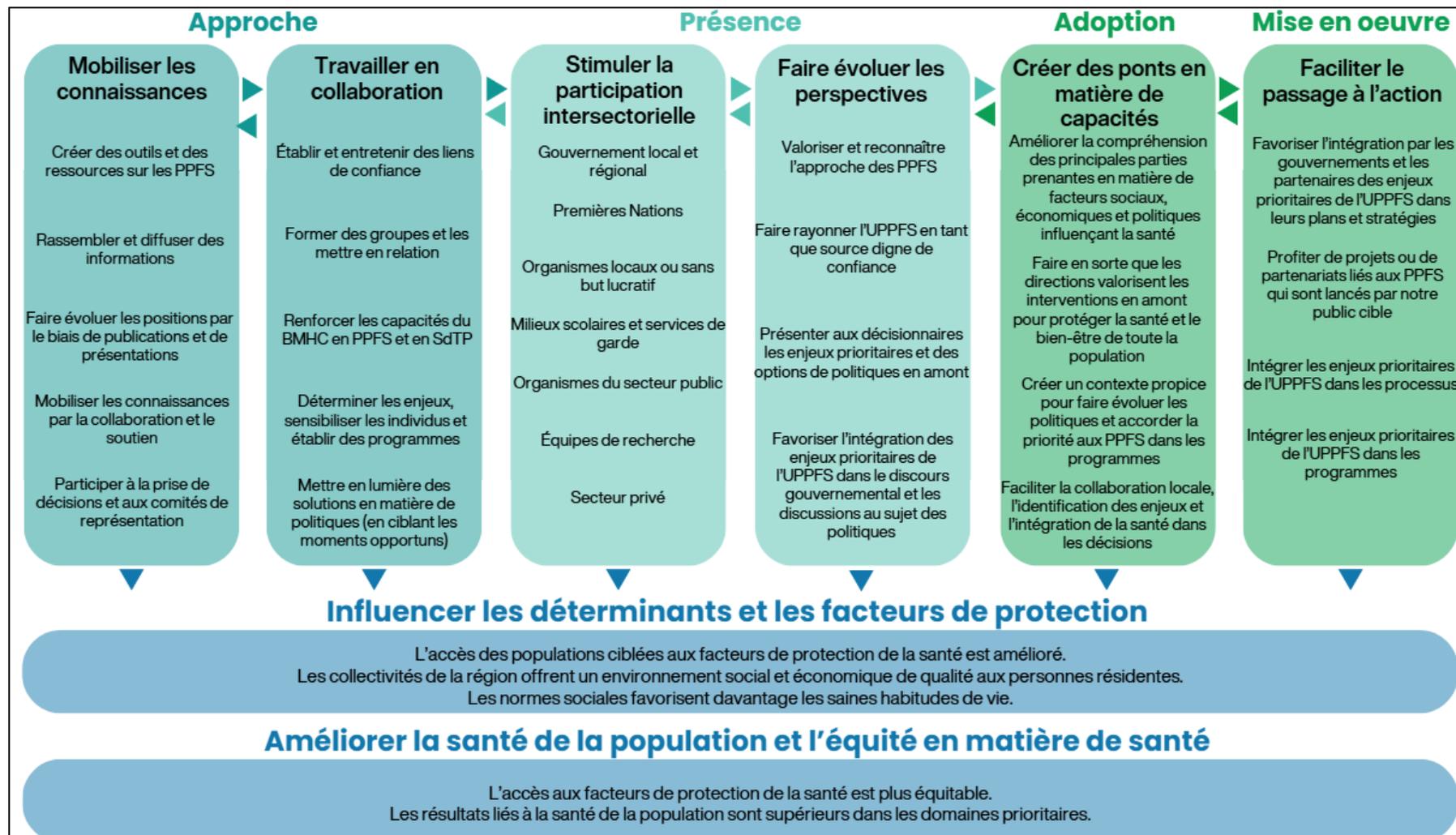
<ul style="list-style-type: none">• Réunion du personnel des gouvernements locaux afin d'évaluer les capacités, de cibler les priorités et les avantages communs, de mettre en évidence les rôles et les actions à entreprendre, et de faciliter les possibilités de s'inspirer de politiques existantes qui soutiennent le bien-être mental des enfants et des jeunes.• Pour chaque commission scolaire de la région, organisation de séances de partage de données locales sur la santé des élèves et les activités au programme pendant l'année scolaire.	<p>environnementale pour mieux comprendre les difficultés rencontrées par les enfants et les jeunes en situation de handicap dans une petite collectivité rurale. Ses conclusions seront incluses dans la mise à jour du plan communautaire officiel de 2024 et guideront les politiques et la planification des programmes de la Ville dans le cadre de l'<i>Accessible BC Act</i> (loi sur l'accessibilité de la Colombie-Britannique).</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2.4 Impact et évaluation

L'une des premières étapes du processus d'évaluation du travail de la HPPU a consisté à réaliser des conversations informelles avec le personnel et les personnes collaboratrices. En tant qu'unité récente et innovante, la HPPU a effectué une évaluation interne auprès de son équipe, des MH et des membres des services de santé publique de VCH avec qui elle collabore. L'objectif de cette démarche était de provoquer une réflexion sur les systèmes, les pratiques, les résultats et la culture d'équipe qui ont caractérisé sa première année d'existence. Parmi les points forts qui ont émergé de l'évaluation interne sont le tissage de liens, la confiance et l'engagement efficace auprès des partenaires. Au début de 2024, la HPPU a entrepris des mesures pour répondre aux besoins en matière de coordination, de gestion et d'administration des projets, tout en améliorant la communication, la clarification des rôles et le flux de travaux. Le maintien d'un équilibre entre les approches proactives et réactives afin de cibler les occasions d'influencer les politiques a été jugé essentiel, tout comme les efforts en amont destinés à renforcer l'impact et l'efficacité de l'équipe. Cette démarche s'est ensuite transformée en un processus d'évaluation d'impact formel plus structuré.

Depuis, la HPPU a conçu un nouveau cadre de référence, le Strategic Impact Framework (SIF), pour évaluer l'influence sur les politiques (voir figure 3). Puisque la HPPU n'est pas une entité qui met en œuvre des politiques, son influence est reflétée par une présence et une participation importantes, par l'ampleur de ses contributions et par son impact indirect (plutôt que par les résultats découlant directement de la mise en œuvre de politiques). Même si son travail d'influence sur les politiques vise à améliorer la santé et l'équité de la population, les résultats sont souvent constatés indirectement et à bien plus long terme. Parce que ce type d'impact n'était pas révélé par les cadres d'évaluation existants, le SIF a été créé pour refléter le rôle central de la collaboration et des relations en tant que formes d'influence pour la HPPU (VCH, 2024).

Figure 3 Le Strategic Impact Framework (SIF) de la HPPU



Source : Figure traduite de VCH, 2024

Ce cadre de référence s'appuie sur une théorie du changement qui intègre une approche relationnelle et fondée sur des données probantes pour influencer les politiques. Le cadre définit des types d'indicateurs représentant l'influence de la HPPU. Les indicateurs d'impact incluent la mobilisation des connaissances, les relations, l'évolution des perspectives et des capacités des partenaires, les changements apportés aux politiques et aux programmes ainsi que les gains à long terme en matière d'équité et de santé de la population. Sa mise en œuvre a commencé en 2024 avec l'intégration du suivi de l'impact dans le flux des travaux. Des outils de création de rapports, tels que des bulletins d'information et un rapport d'impact annuel, permettront de communiquer les retombées de la HPPU tout en amplifiant les progrès réalisés par les partenaires de la collectivité (VCH, 2024).

ÉLÉMENTS À RETENIR

- Créée en 2022 par VCH, la HPPU rassemble une équipe multidisciplinaire qui se consacre à soutenir les gouvernements locaux et régionaux avec une expertise en santé publique pour favoriser l'évolution des PPFS.
- La HPPU constitue un exemple innovant de mise en œuvre de la SdTP, qui permet d'intégrer des facteurs clés liés à la santé dans les politiques de divers autres secteurs, au-delà de celui des soins de santé.
- L'efficacité de la HPPU repose sur ses partenariats intersectoriels solides avec des gouvernements locaux, des ONG, des établissements d'enseignement et des organisations locales afin de cocréer des solutions aux enjeux liés aux politiques.
- Sans être une entité qui met en œuvre des politiques, la HPPU génère des retombées qui peuvent être mesurées par ses contributions aux politiques publiques, son engagement auprès des partenaires et son travail de création de ponts en matière de capacités, ce qui souligne l'importance de l'influence et du plaidoyer dans le domaine de la santé publique.

RÉFÉRENCES

Outre les entretiens personnels avec les informateurs clés de chaque cas de SdTP, les sources suivantes ont été utilisées pour contribuer à l'élaboration de ce sommaire de cas :

Province of BC Ministry of Health. (2024). *Public Health Act - Province of British Columbia*. https://www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/complete/statreg/08028_01

Rafferty, A. E., Jimmieson, N. L. et Armenakis, A. A. (2013). Change Readiness: A Multilevel Review. *Journal of Management*, 39(1), p. 110-135. <https://doi.org/10.1177/0149206312457417>

Regan, W., Markey, M., Solorzano, J. et Lysyshyn, M. (2024). Gaining influence: Developing a Healthy Public Policy Unit at Vancouver Coastal Health. *Canadian Journal of Public Health*. <https://doi.org/10.17269/s41997-024-00921-6>

Solorzano, J. (2023). *VCH Healthy Public Policy Unit: Innovation for public policy capacity in the public health system*. Rencontre inaugurale du Réseau canadien sur la Santé dans toutes les politiques, Montréal. <https://ccnpps-ncchpp.ca/docs/2023-CNHIAP-JuanSolorzano-VCH-HPP-Unit.pdf>

Vancouver Coastal Health. (s. d.). *Healthy Public Policy Unit (HPPU)*.

Vancouver Coastal Health Healthy Public Policy Unit. (2024). *HPPU Strategic Impact Assessment Framework*.

World Health Organization et Finland Ministry of Social Affairs and Health. (2014). *Health in All Policies: Helsinki statement, framework for country action: The 8th Global Conference on Health Promotion*. https://iris.who.int/bitstream/10665/112636/1/9789241506908_eng.pdf

Portrait de la Santé dans toutes les politiques au Canada : faire progresser la santé publique et l'équité en santé grâce à la Healthy Public Policy Unit de Vancouver Coastal Health

AUTEURES

Camille Mercier
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé
Melinda Markey
Karen Rideout
Healthy Public Policy Unit, Vancouver Coastal Health

SOUS LA COORDINATION DE

Marianne Jacques
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

REMERCIEMENTS

Le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) tient à remercier Emily Schneider (Université de Toronto) pour sa contribution à l'élaboration de la méthodologie, à la collecte des données et pour la rédaction d'une première ébauche de ce document. Le CCNPPS tient également à remercier Ketan Shankardass (Université Wilfrid Laurier) pour sa participation à l'élaboration de la méthodologie.

RÉVISION

Ketan Shankardass
Université Wilfrid Laurier
Lindsay McLaren
Université de Calgary

Les réviseur(e)s ont été conviés à apporter des commentaires sur la version pré finale de ce feuillet et en conséquence, n'en ont pas révisé ni endossé le contenu final.

SOUTIEN À L'ÉDITION

Mylène Maguire
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

MISE EN PAGE

Sarah Mei Lapierre, agente administrative
Direction du développement des individus et des communautés
Institut national de santé publique du Québec

CITATION SUGGÉRÉE

Mercier, C., Markey, M. et Rideout, K. (2025). *Portrait de la Santé dans toutes les politiques au Canada : faire progresser la santé publique et l'équité en santé grâce à la Healthy Public Policy Unit de Vancouver Coastal Health*. Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) par l'intermédiaire du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'ASPC.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur les sites Web de l'INSPQ (<https://www.inspq.qc.ca>) et du CCNPPS (<https://ccnpps-ncchpp.ca/fr/>).

An English version of this paper is also available on the National Collaborating Centre for Healthy Public Policy website at: <https://ccnpps-ncchpp.ca> and on the INSPQ website at: <https://www.inspq.qc.ca/english>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2025
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-555-00568-6 (English PDF)
ISBN : 978-2-555-00566-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2025)

N° de publication : 3625

